

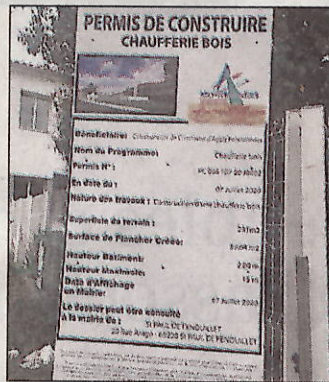
La chaufferie-bois, un projet bien amorcé

La communauté de communes Agly-Fenouillèdes a accepté de porter l'étude de faisabilité et la réalisation d'un réseau de chaleur avec une chaufferie-bois. Ce projet assurera les besoins de plusieurs établissements de la commune.

La piscine municipale de Saint-Paul, chauffée jusqu'alors à l'électricité, les logements sociaux des Cortals, propriétés de l'office public départemental HLM, entraînant des économies de charges de l'ordre de 30 % pour les locataires et le collège Joseph-Calvet générant

une diminution de charges communes aux collèges d'Estagel, de Pia et de Salses-le-Château.

« Aujourd'hui, le but est de maîtriser l'énergie que l'on consomme. Grâce à l'énergie bois, la volonté est d'utiliser une énergie écologique. Pouvoir se chauffer avec du bois local, c'est aussi relancer une zone d'activité économique, faire travailler du monde et exploiter positivement nos forêts », explique Jacques Bayona, maire de Saint-Paul-de-Fenouillet. En effet, l'utilisation de l'énergie bois également soutenue par l'Association départementale



Les travaux commenceront prochainement.

Bois Énergie 66 devrait ainsi contribuer au déploiement des énergies renouvelables sur le périmètre du futur

parc régional. Et de créer des emplois, des partenaires locaux ayant été retenus. Son coût est estimé à 903 308 € avec des subventions hors taxe de l'État à hauteur de 128 270 €, du conseil régional avec 179 696 € et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie pour 196 854 €. Enfin, la communauté de communes assurera l'autofinancement à hauteur de 247 936 €. La réalisation de ce projet ambitieux et relativement lourd devrait intervenir avant fin 2021.

M. F.